

CONTACT ADMINISTRATIF

Direction de la Formation Continue et
Alternance
Campus Pont de bois - Villeneuve d'Ascq

Secrétaire pédagogique

- Nadia Gaillet
- Nadia.Gaillet@univ-lille.fr
- 03 20 41 72 82

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Toute l'offre diplômante de l'Université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à l'offre de formation de l'Université de Lille par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la formation continue et alternance (FCA).

- formationpro.univ-lille.fr
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- dfca@univ-lille.fr

Université de Lille
Domaine universitaire du «Pont de Bois»
Rue du Barreau BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

DIRECTON PÉDAGOGIQUE

Charles Delattre

Professeur de grec ancien
département LCA, Faculté des Humanités

Informations complémentaires

formationpro.univ-lille.fr

Université de Lille
42, Rue Paul Duez – 59000 LILLE

The Jerusalem Institute of Languages and
Humanities - Polis
8, rue Ha Ayin Het, 9511208 Jérusalem

<https://www.polisjerusalem.org>

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions, dans le cadre de la formation professionnelle, sont pris en charge par la FCA (Formation continue et de l'alternance de l'université.)

Pourquoi s'inscrire

- Renouveler son approche du grec ancien, pour ceux qui l'ont déjà étudié.
- Étudier pour la première fois le grec ancien grâce à un enseignement ludique et innovant.

Formation
continue Alternance

75 h

Juillet 2021

Apprendre le grec ancien comme une langue vivante

Formation continue



Coordination: DFCA - Maquette et édition: Service Communication DFCA - Impression: Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Crédits photo: Adrienstock - Photo: Johnny - Mars à jour mars 2021

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation propose une initiation au grec ancien, dans ses variantes attique et koinè. Les objectifs sont

- l'assimilation en profondeur de la morphologie de la langue.
- l'acquisition de la capacité à tenir une conversation simple en grec ancien (attique et koinè) et à comprendre directement, sans traduction, un texte narratif simple en grec ancien.

L'enseignement repose sur l'immersion linguistique complète en grec ancien et une méthode d'enseignement fondée sur la pratique active, en particulier à l'oral, la technique de Réponse Physique Totale (TPR) et le récit participatif.



PUBLICS VISÉS

- enseignants du second degré et de l'enseignement supérieur souhaitant une formation complémentaire en langue ancienne ;
- étudiants (y compris doctorants) ne relevant pas des Lettres classiques ;
- étudiants de Lettres classiques (y compris doctorants) souhaitant une formation complémentaire en langue ancienne oralisée ;
- adultes intéressés par l'approche directe des textes en grec ancien, dans le cadre d'un projet personnel ou de l'accès à la culture.

PRÉREQUIS

Les cours sont ouverts à toute personne en possession du baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Une connaissance de l'alphabet grec est requise.

ORGANISATION DE LA FORMATION

75 heures de cours sur 3 semaines. 5 heures par jour, 5 jours par semaine.

Groupe de 12 stagiaires maximum (à titre exceptionnel cette année)

Animation de la formation : Un professeur de l'Institut Polis avec le soutien de Charles Delattre

Dates : 5 au 23 juillet 2021

Frais d'inscription : 900€

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation un mois à l'avance.

Manuel :

Ch. Rico, *Polis - Speaking ancient Greek as a living language, Level One, Student's Volume* ; Polis Institute Press, 2015

MODALITÉS

adaptées au contexte sanitaire 2021 : cours en visioconférence

VALIDATION

La validation de la formation se fait par trois examens écrits pendant la durée de la formation. Chaque examen comprend des exercices de morphologie et de syntaxe ainsi qu'une rédaction en grec ancien.

STATUT

Les candidats sont inscrits à l'université, en qualité de stagiaire de la formation professionnelle, dans les conditions fixées par les instances de l'université. Ils sont soumis au règlement intérieur de l'université de Lille et à la signature d'un contrat de formation lors de l'inscription.